

# 29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE

---

Une gestion de conviction responsable  
alliant approche fondamentale et durable.

PÉRIODE D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECOMMANDÉE : 5 ANS

PROFIL RENDEMENT/RISQUES UCITS 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Private Banking

# À PROPOS DE SG 29 HAUSSMANN

Agréée par l'AMF en 2006, SG 29 Haussmann, filiale du groupe Société Générale, est la société de gestion dédiée à la gestion des avoirs de la clientèle privée. SG 29 Haussmann gère plus de 7,6 milliards d'actifs au 31 décembre 2019. L'équipe de gestion est composée d'une vingtaine de gérants expérimentés. Elle s'appuie sur le réseau mondial de Société Générale Private Banking, composé de 350 professionnels de l'investissement implantés dans le monde.



**Clotilde JACOB-MATTERA**  
**DIRECTRICE GRANDS COMPTES**

Clotilde JACOB-MATTERA, est gérante sénior au sein de SG 29 Haussmann depuis 1998, elle est en charge de la gestion des fonds 29 Haussmann

Sélection Europe et 29 Haussmann Sélection Monde. Elle est également directrice des Grands Comptes et à ce titre gère des portefeuilles de Grands Clients. Clotilde possède plus de 30 années d'expérience dans la gestion d'actifs.

## INFORMATIONS CLÉS

Avant toute décision d'investissement, veuillez consulter le prospectus et le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) du fonds.

Durée d'investissement minimale recommandée	5 ans	
Profil de risque/Rendement UCITS	1 2 3 4 5 6 7	
Forme juridique	Fonds Commun de placement de droit français (OPCVM)	
Directive applicable	UCITS	
Société de gestion	SG 29 Haussmann	
Dépositaire/Conservateur	Société Générale, S.A.	
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés	
Devise	EUR	
Valeur liquidative d'origine	1 000 EUR	
Date de création du fonds	4 avril 2001	
Parts	K	D
Code ISIN	FR0011443001	FR0007057443
Montant minimum de souscription	1 000 EUR	1 000 EUR
Frais de gestion	2 % maximum	
Distribution des sommes distribuables	Capitalisation	Distribution annuelle
Valorisation	Quotidienne	
Souscription/Rachat	Quotidienne	
Droits d'entrée en % du montant investi	1 % maximum	
Droits de sortie en % du montant investi	Néant	



# 29 HAUSSMANN SÉLECTION

29 Haussmann Sélection Europe est un Fonds Commun de Placement (FCP). Il est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et géré par la société de gestion SG 29 Haussmann.

Lancé en 2001, le fonds vise à générer des rendements réguliers sur un horizon moyen-long terme (5 ans) en investissant majoritairement en actions européennes tout en intégrant les enjeux de développement durable.

## POINTS CLÉS

### UNE GESTION ACTIVE

fondée sur la sélection de valeurs européennes, majoritairement de grandes capitalisations.

### UNE GESTION DE CONVICTION

basée sur une analyse fondamentale\* approfondie des sociétés.

### UNE GESTION RESPONSABLE

s'appuyant sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses choix d'investissement.

### UNE ÉQUIPE DE GESTION STABLE ET EXPÉRIMENTÉE

dédiée à la clientèle privée, en charge de la stratégie depuis plus de 15 ans.

## RISQUES ASSOCIÉS

Le fonds présente un risque de perte en capital ; il subit les fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

### Le fonds est principalement exposé aux risques suivants :

#### Risque actions

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds. En période de baisse du marché d'actions, la valeur liquidative pourra être amenée à diminuer.

#### Risque de marché

La valeur des investissements peut évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

#### Risque de contrepartie

Il se réfère au fait qu'un émetteur puisse faillir à ses obligations avant que la transaction ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

#### Risque de liquidité

Le fonds peut perdre de l'argent ou être dans l'incapacité de réaliser des plus-values si le gérant ne peut pas vendre un titre au moment souhaité et au prix le plus avantageux, celui-ci peut également ne pas être en mesure de lever des fonds pour répondre aux demandes de rachat.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Concilier recherche de performance et quête de sens

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, veuillez consulter le prospectus complet du fonds, le DICI en français ainsi que les rapports périodiques du compartiment disponibles gratuitement auprès de votre conseiller financier ou sur [www.sg29haussmann.societegenerale.fr](http://www.sg29haussmann.societegenerale.fr)

\*L'analyse fondamentale est une méthode permettant d'évaluer la valeur intrinsèque d'un actif et d'analyser les facteurs pouvant influencer son prix futur. Cette forme d'analyse se base sur des événements et des influences externes, ainsi que sur des bilans financiers et des tendances observées au sein de l'industrie concernée.

# EUROPE

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est de **générer une performance régulière, à moyen-long terme, en investissant majoritairement dans des sociétés européennes** (de la zone « Euro » et/ou non « Euro »).

Les décisions d'investissement reposent sur une approche 360 degrés **combinant analyse financière fondamentale et analyse extra-financière** des sociétés, à travers la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

## UNE APPROCHE FONDAMENTALE...

En fonction des anticipations de marché et des opportunités d'investissement, l'équipe de gestion dispose de toute **la flexibilité nécessaire** :

- > La stratégie d'investissement n'est pas contrainte en termes de capitalisation et d'allocation pays ou secteur ;
- > Le portefeuille dispose, par ailleurs, du volant de liquidités nécessaire pour saisir à tout moment les opportunités de marché.

## ... ET RESPONSABLE

La sélection des valeurs conjugue **recherche de performance financière** et prise en compte des **enjeux de développement durable**.

Notre démarche d'investisseur socialement responsable repose sur un processus de gestion combinant exclusions sectorielles et intégration des critères ESG dans nos décisions d'investissement.

Nous excluons de notre univers d'investissement les sociétés impliquées dans des secteurs d'activités controversées ainsi que celles contrevenant aux grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs aux Droits de l'homme, aux Normes internationales du travail et à l'Environnement.

Nous effectuons une sélection ESG à deux niveaux :

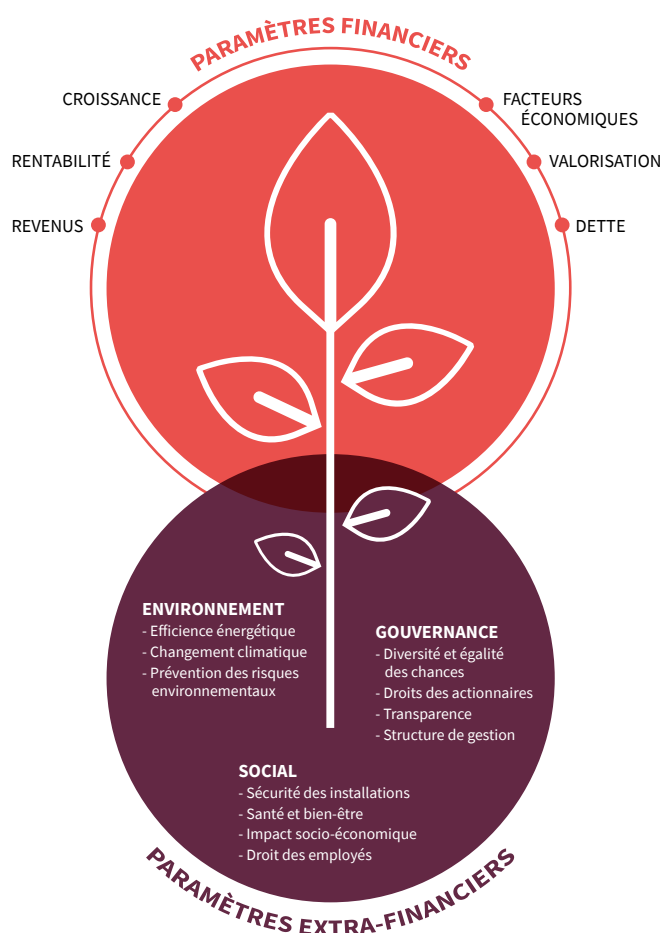
- > Exclusion des sociétés les moins bien notées selon nos critères d'un point de vue ESG ;
- > Prise en compte des critères ESG dans le choix des titres en portefeuille.

# 29 Haussmann Sélection Europe labellisé ISR<sup>1</sup>



Label  
ISR

L'obtention du label ISR pour le fonds 29 Haussmann Sélection Europe est le fruit de l'implication de nos équipes de gestion et de la généralisation de l'intégration des critères ESG au sein de notre philosophie de gestion. Cette étape nous conforte dans notre volonté de poursuivre et accroître notre engagement pour une économie plus durable.



1. Le label ISR a été lancé par le Ministère de l'Économie et des Finances en août 2016. Il résulte d'un processus strict de labélisation mené par deux organismes indépendants (Afnor Certification et EY France). Le label vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits ISR, tout en garantissant que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité. Pour plus d'informations sur le label ISR, rendez-vous sur [www.llelabelisr.fr](http://www.llelabelisr.fr).



# Pourquoi investir dans un fonds ISR ?

- > Donner du sens à son épargne pour jouer un rôle plus responsable et actif dans l'économie
- > Concilier recherche de performance et impact social et environnemental
- > Accompagner le financement des sociétés qui œuvrent pour les enjeux de demain

**LES SOCIÉTÉS QUI DÉVELOPPENT DES SOLUTIONS RÉPONDANT AUX ENJEUX DE DEMAIN DISPOSENT D'AVANTAGES CONCURRENTIELS DURABLES**

## UNE GESTION DE CONVICTION

La stratégie d'investissement mise en œuvre par l'équipe de gestion depuis plus de 15 ans, repose sur une **approche de gestion** fondamentale et de conviction.

La gestion s'appuie sur **une sélection active et opportuniste de titres**, et privilégie ainsi :

- > Les sociétés justifiant à la fois d'une croissance régulière des résultats, d'une stratégie claire et d'un positionnement solide, tout en offrant une valorisation attractive par rapport au marché ;
- > Les titres ne reflétant pas leur valeur intrinsèque et offrant ainsi un potentiel significatif de revalorisation à plus long terme ;
- > Les sociétés les plus vertueuses d'un point de vue ESG dans leur secteur (Best in Class) ainsi que les sociétés dont les pratiques et les performances ESG s'améliorent dans le temps (Best Effort).

Le fonds détient en moyenne entre 80 et 100 titres en portefeuille.

## NOTRE DISCIPLINE D'INVESTISSEMENT

La stratégie du fonds repose sur une approche pragmatique éloignée des phénomènes de mode, des tendances ou des trop forts consensus de marché.

Le fonds peut ainsi adopter de façon opportuniste des vues contrariantes par rapport au consensus de marché.

### CE QUE NOUS RECHERCHONS

- Des stratégies d'entreprises et managériales claires et cohérentes
- Des revenus récurrents / du potentiel de développement
- Des marques internationales fortes
- Une équipe managériale conservatrice

### CE QUE NOUS ÉVITONS

- Des secteurs en surcapacité ou avec une activité trop contrainte par la réglementation
- Des valorisations élevées
- Des bilans peu lisibles
- Des positions trop consensuelles (survalorisation)

## AVERTISSEMENT

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais uniquement publicitaire. Son contenu n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement sur les fonds communs de placement qui y sont présentés, ni le cas échéant sur les produits cités éligibles à leur actif, ni un quelconque autre service d'investissement. Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif. Les informations sur les performances passées mentionnées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est destiné exclusivement à la personne à laquelle il a été adressé et ne peut être ni transmis à des tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de SG 29 Haussmann.

Ce document a été élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations mentionnées dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base de ces informations.

Les fonds communs de placement présentés dans ce document sont des fonds de droit français conformes à la directive OPCVM (2009/65/CE), agréés par l'Autorité des marchés financiers.

Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des

informations contenues dans la documentation détaillée du fonds et plus particulièrement de la rubrique « Profil de risque » du prospectus et du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI). Le prospectus et le DICI du fonds sont disponibles sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann.

Le DICI est également disponible sur le site <https://sg29haussmann.societegenerale.fr> et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du fonds avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances, son expérience en matière d'instruments financiers et sa capacité à en subir les pertes.

SG 29 Haussmann est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n° GP 06000029, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 000 000 EUR ayant pour numéro unique d'identification 450 777 008 RCS Paris, dont le siège social est situé au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris. De plus amples détails sont disponibles sur <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>

© Copyright Groupe Société Générale 2019. Tous droits réservés.

Les symboles clés, Société Générale, Société Générale Private Banking sont des marques déposées de Société Générale. Tous droits réservés.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING FRANCE**  
29 BOULEVARD HAUSSMANN  
75009 PARIS  
FRANCE  
TÉL. 01 53 43 87 00  
FAX : 01 53 43 87 97

[WWW.PRIVATEBANKING.SOCIETEGENERALE.FR](http://WWW.PRIVATEBANKING.SOCIETEGENERALE.FR)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.**  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 066 714 367,50 EUROS AU 01/08/2019  
IMMATRICULÉE AU RCS DE PARIS SOUS LE NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION 552 120 222

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Private Banking

